



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 octobre 1996

**Action les Jeunes ouvrent la Brèche - Subvention à la Fédération
Laique d'Education Permanente**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 Octobre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Octobre 1996

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER,
M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,
M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,
Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS,
M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,
M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,
Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane ROUSSELLE,
M. Claude VITELLINI

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 octobre 1996

Jeunesse

Action les Jeunes ouvrent la Brèche - Subvention à la Fédération Laïque d'Education Permanente

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale, et avis du C.N.P.V.A

Après avoir recueilli les avis des jeunes niortais concernant une manifestation dont ils seraient les acteurs, la Fédération Laïque d'Education Permanente en partenariat avec les Associations M.P.T, REZO UHT, FLEO POSSE, a réalisé une manifestation "les Jeunes ouvrent la Brèche" le 12 octobre 1996.

Offrir un événement et un lieu où les jeunes pourraient se rencontrer et échanger ; Mettre en valeur leur compétence, leur savoir-faire et leur capacité créatrice ; Faire découvrir et partager la culture jeune d'aujourd'hui sont les objectifs de cette opération.

Cette ambition correspond aux orientations de la Municipalité en matière de politique culturelle et d'insertion sociale de la jeunesse.

En conséquence, le Maire propose de mettre en oeuvre un partenariat avec la Fédération Laïque d'Education Permanente sous forme de convention d'objectifs.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- soutenir cette action en accordant une subvention d'un montant de 45 000 F.
- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs.

L'inscription de la dépense correspondante est proposée en D.M. de ce jour fonction 926 sous fonction 663 article 65748.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)